



BIP SÉRÉNITÉ

Téléassistance Bip Tranquille
Des solutions adaptées à chaque situation



Pour qui :

personnes présentant
des troubles cognitifs

Composition :

une montre étanche
avec fermeture sécurisée,
géolocalisation et alerte
automatique en cas de
sortie d'une zone de vie
définie

Utilisation :

à domicile
et en extérieur



Mes revenus, mon tarif

	Revenu annuel de référence ¹	Abonnement mensuel	Crédit d'impôt de 50% déduit ²
A	de 0 à 7 500 €	50,90 €	25,45 €
B	de 7 501 à 12 000 €	55,90 €	27,95 €
C	au-dessus de 12 000 €	59,90 €	29,95 €

Frais de mise en route : 50,00 €

55,00€ avec pose coffre à clés

Services et options complémentaires



Coffre à clés

39,00 €

l'unité (vente)



Le système Bip Sérénité est un dispositif automatique en cas de sortie de zone prédéfinie autour du domicile.

Il s'agit d'un complément pour les personnes susceptibles de se perdre, mais **ne se substitue pas à la présence quotidienne d'un aidant référent.**

Nous contacter

03 88 37 22 35

biptranquille@abrapa.asso.fr

¹ Sur la base de l'avis d'imposition : revenu annuel de référence = revenu fiscal de référence/nombre de parts. ² Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts. TVA non applicable (Article 293B de code Général des Impôts).

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.